

INFO – GREHSS

n° 22

15 décembre 2020

Editorial

Le service social de la Poste

Dans la suite des notes de recherche publiés dans les numéros précédents (n° 19 « Histoire de la formation des assistantes sociales à Nantes », n° 20 « Mobilisations des assistantes sociales de 1989 à 1992 ») nous publions aujourd’hui une note de recherche le service social des PTT de 1931 à 1990. Cette recherche est menée dans le cadre du Laboratoire Printemps de l’Université Versailles Saint Quentin en Yvelines. La note sur la recherche est suivie d’un questionnaire adressé aux assistantes sociales ayant travaillées aux PTT (Poste, Télégramme, Téléphone) durant la période étudiée, questionnaire à renvoyer à Odile Join-Lambert et Romain Trichereau qui conduisent la recherche. Nous avons là une des formes possibles de collaboration entre notre association et un laboratoire universitaire, et nous souhaitons que des collaborations de cette nature puissent se multiplier.

En dehors de ce document, vous trouverez dans ce numéro d’Info GREHSS les rubriques habituelles : activité de l’association (avec l’annonce de nouvelles biographies sur le site), vie de l’association et, surtout, le recensement des livres, articles, revues, thèses et rapports de recherche traitant de l’histoire du travail social. Pour cette dernière rubrique nous vous demandons de nous signaler les publications dont vous avez connaissance.

Henri PASCAL, président du GREHSS

Sommaire	pages
Editorial	1
Activités sociales à la Poste au XXe siècle	2
Appel à témoignage	4
Activités du GREHSS	6
Vie de l’association	7
Du côté de l’histoire du travail social	8
Bulletin adhésion 2021	14

« Une recherche en cours : l’histoire des activités sociales à la Poste au XX^e siècle »

Odile Join-Lambert et Romain Trichereau (UVSQ, Laboratoire Printemps)

Entrepris en novembre 2019, ce travail de recherche porte sur l’évolution des différents aspects de l’organisation et de la gestion des activités sociales à la Poste, véritable « laboratoire social », durant le XX^e siècle. Cette recherche étudie la place du service chargé de l’action sociale dans une organisation publique fortement structurée comme les PTT, et les transformations des modalités de son fonctionnement. Il s’agit de mettre en relation les grandes étapes de son évolution avec celles des Affaires sociales en France. Quatre domaines d’étude sont privilégiés : les structures organisationnelles (c’est-à-dire l’évolution du service gérant l’action sociale), le budget, le logement et le service social à proprement parler. La période étudiée va de l’instauration en 1931 d’un « Service Social »¹ décidée par le ministère des PTT et voulue en son sein – ses missions étant alors extrêmement larges² et les assistant.e.s de service social y figurant comme un personnel au rôle limité –, jusqu’à la réforme de 1990 qui scinde l’administration des PTT en deux entreprises publiques, La Poste et France Télécom.

Dans l’histoire du service social de la Poste, cette réforme de 1990 est emblématique. L’une de ses conséquences est qu’à partir du 1^{er} janvier 1991, les assistant.e.s de service social sont rattaché.e.s aux directions des Ressources humaines des deux exploitants, auxquelles revient logiquement la maîtrise directe de l’environnement du travail. Les DRH deviennent les lieux où se réfléchissent, se fabriquent puis se prennent les décisions qui concernent directement les assistant.e.s et ces dernières ne dépendent plus d’un service relatif au domaine des activités sociales. Ce changement important pour la profession est souhaité par Jackie Spiegelstein, l’assistante sociale conseillère technique nationale de l’époque. L’objectif est, d’une part, de sortir les assistant.e.s d’une vision considérée alors comme extrêmement « traditionnelle » de leur métier et, d’autre part, de les placer au cœur de ces deux entreprises publiques pour aborder les questions portant plus généralement sur la vie au travail. On peut néanmoins s’interroger sur cette opposition entre le métier traditionnel des assistant.e.s du service social et la nouvelle place qu’il trouve au sein des Ressources humaines favorisant une influence plus directe sur les problèmes de la vie au travail :

1 Voir l’arrêté du 4 juin 1931 publié au Bulletin Officiel du ministère des PTT (n° 13, 1931, pp. 418-419). Il est élaboré dans la continuité de celui du 11 octobre 1928 instituant le Conseil supérieur et les Conseils régionaux d’hygiène et d’épidémiologie des PTT.

2 Il devait s’occuper de tout ce qui touchait l’hygiène et la santé, favoriser le développement des œuvres sociales, veiller à la bonne application de toutes les lois d’assistance susceptibles d’améliorer les conditions de vie du personnel, et apporter une aide morale aux agents et à leurs familles. Ce n’est qu’en 1968 que le « Service Social » des PTT (alors administrativement nommé Sous-Direction du Service Social et ayant subi de nombreux changements depuis sa création) devint le Service des Affaires Sociales. L’appellation « service social », dont l’utilisation était jusqu’alors en quelque sorte inappropriée, revenait de droit au service assuré par les seuls assistant.e.s de service social. C’est bien en ce sens qu’elle est utilisée dans la suite du texte.

est-elle une reconstruction *a posteriori* ou ce changement a-t-il constitué une réalité dans les pratiques des acteurs ?

Cette recherche repose en grande partie sur des sources écrites, provenant surtout des Archives nationales, de la Bibliothèque Historique des Postes et Télécommunications et des organisations syndicales. Cependant, les sources orales ne sont pas oubliées. Elles sont en effet essentielles et complémentaires à l'écrit pour appréhender avec la plus grande justesse l'histoire récente, et plus particulièrement ce qui touche au « non-visible ». Les témoignages oraux ou écrits sont des gains de connaissances irremplaçables permettant d'obtenir des informations que l'écrit ne donne pas, notamment, pour ce qui concerne notre travail, sur l'organisation des activités sociales ou sur les rapports de force touchant les activités sociales aux PTT. Commencée en début d'année, une campagne de témoignages oraux doit se terminer à la mi-décembre. Sur le service social dans le dernier tiers du XX^e siècle viendront s'y ajouter des témoignages écrits d'assistant.e.s en activité dans l'administration des PTT pendant les années 1980 et 1990, centrés sur la formation, les conditions de vie et de travail, l'accueil puis la gestion des bénéficiaires, les représentations et la connaissance de leurs besoins, et pour lesquels nous lançons un appel (cf. *infra*). Une publication de cette recherche est prévue pour l'année prochaine.

D'après les archives, quelques étapes sont à mentionner. C'est à partir de 1931 que les premiers assistant.e.s doivent être recruté.e.s³, la profession n'étant alors pas encore réglementée. Ce n'est que le 8 avril 1946 qu'une loi substantielle du service social en France, relative à l'exercice du métier, précise que nul ne peut occuper un emploi d'assistant.e s'il n'est pas en possession du diplôme d'État (institué par le décret du 12 janvier 1932). Cependant, il faut attendre la loi de finances du 24 décembre 1934 pour que soient créées aux PTT (et plus précisément à Paris) deux emplois de « visiteuses d'hygiène sociale », postes qui ne sont pourvus qu'à partir de mars et d'avril 1936. Puis une étape importante est franchie en 1942 (globalement, le service social reste jusque-là au point mort) : sous la pression des difficultés de l'époque nées de la guerre et de l'Occupation, la loi de finances du 25 septembre 1942 met à disposition des moyens d'action nécessaires au fonctionnement du service social. Ainsi de nombreux emplois d'assistants sont créés et leur effectif budgétaire est fixé à 34. Celui-ci ne cesse d'augmenter, passant de 50 en 1945 à 87 en 1962, ou encore de 311 en 1977 à 404 en 1989. Concernant les conditions d'exercice de la profession, c'est l'instruction du 20 décembre 1944 (complétée en 1946) qui en fixe les grandes lignes jusqu'en 1973. Autre étape – la plus importante, peut-être –, celle du 7 janvier 1959. Elle s'inscrit dans le cadre du décret sur la liaison et la coordination des services sociaux : le service social des PTT est donc classé « service social spécialisé d'entreprise » et non pas « polyvalent »⁴. On peut dire sommairement que ce classement ne change en rien la nature des fonctions de l'assistant.e mais limite en revanche son champ d'application aux seuls agents des PTT. Autre sujet, qui concerne cette fois l'information récoltée : de nombreuses circulaires sont prises dans les années 1960 à propos des rapports d'activité. Visible, l'administration cherche à se faire une idée précise de

3 « Des assistantes sociales sont recrutées parmi le personnel des Postes, Télégraphes, Téléphones, ou en dehors de l'Administration » (arrêté du 4 juin 1931).

4 « A le caractère de service social spécialisé tout service qui s'applique à une activité particulière ou qui relève d'une technique propre et tout service social qui s'exerce exclusivement à l'intérieur d'une institution, d'un établissement ou d'une entreprise » ; « A le caractère de service social polyvalent tout service qui assume un ensemble d'activités sociales, médico-sociales, ou sociales et médico-sociales, en dehors des tâches exercées par les services sociaux spécialisés. Ces services sociaux polyvalents exercent leur activité, soit au profit de l'ensemble des bénéficiaires dans un secteur géographique donné, soit au profit d'une catégorie de bénéficiaires » (décret du 7 janvier 1959).

l'activité réelle de ses assistant.e.s qu'elle ne connaît donc pas d'emblée. Enfin, pour terminer cet historique du service social, deux étapes sont à noter : est publiée le 11 mai 1973 une circulaire portant sur la structure et le fonctionnement du service social, mais également sur le rôle des assistant.e.s qui se décompose alors en deux sortes d'action : la prévention et le traitement des cas individuels. Quant à la circulaire du 6 juillet 1983, elle organise la coordination régionale. Une coordinatrice est nommée dans chaque région : ce n'est plus une désignation de l'administration mais le résultat d'un choix de l'équipe des assistant.e.s. Ce bref historique ne rend compte que de quelques grandes étapes estimées les plus essentielles. Bien entendu, l'évolution de l'organisation du service social des PTT fera l'objet d'une étude détaillée.

Aussi, plusieurs questions s'imposent. Elles portent sur la fonction d'assistant.e, véritable tiers de confiance qui est au centre du dispositif de l'action sociale individualisée, que ce soit sur son rôle – notamment en ce qui concerne sa position particulière de « marginal sécant » (Michel Crozier et Erhard Friedberg) : l'assistant.e des PTT exerce son métier dans une interaction permanente entre les agents et les différentes instances de cette administration – et l'évolution de celui-ci depuis l'entre-deux-guerres jusqu'à la fin du XX^e siècle tant à la Poste que dans d'autres organisations. Elles portent également sur la formation en général, la notion de carrière et les perspectives d'évolution de la profession : ces questions comprennent l'évolution de la législation concernant la titularisation ou encore la revendication de l'intégration des assistant.e.s de service social dans le cadre A de la Fonction publique⁵. D'ailleurs, si cette revendication est très présente dans l'administration des PTT à partir de 1989, force est de constater qu'elle a émergé en son sein par la voie syndicale dès la fin des années 1970. En outre, les questions portent sur les problèmes de recrutement qui ont touché cette profession, liés pour beaucoup à une certaine désaffection du métier d'assistant.e. Aux PTT, le phénomène est particulièrement significatif entre le début des années 1960 et le milieu des années 1970, et les causes doivent en être analysées.

Enfin, plusieurs zones d'ombre sur l'exercice du métier d'assistant.e dans le sein même des PTT doivent être éclairées. Elles concernent surtout les concours, l'autonomie technique dans l'exécution de leur mission, la hiérarchie interne du service, l'observation sociale, les instruments permettant de recueillir les informations (fiches et grilles, essentiellement) et leur évolution, le compte rendu d'activité, le secret professionnel et la déontologie, la construction des rapports avec les assistés, l'informatisation des données et les changements induits par cette pratique, les liens avec les différentes organisations syndicales. Ces zones d'ombre concernent encore les problèmes importants et récurrents des assistés auxquels sont confrontés les assistant.e.s des PTT, qu'il s'agisse de l'endettement, de l'alcoolisme, de l'inaptitude et de l'inadaptation ou bien de ceux causés par les changements structurels et organisationnels dans une organisation en constante mutation.

Appel à témoignage

L'objectif de cet appel à témoignage écrit est de préserver la mémoire d'une profession en fort changement à partir de 1991, en testant la validité de cette rupture. Tous les témoignages des assistant.e.s du service social de la Poste, en fonction dans les années 1980 et 1990, sont donc les bienvenus. En cas de préférence pour un témoignage oral, merci de contacter : Romain.Trichereau@uvsq.fr et Odile.Join-Lambert@uvsq.fr

5 Sur ce point, voir notamment le texte de Cristina De Robertis dans le n° 20 d'*Info GREHSS*, 15 juin 2020.

I. Origines

- Date et lieu de naissance
- Où avez-vous passé votre enfance ? Quelles ont été vos études ? Quelle formation ? À quel endroit ?
- Quelles sont vos origines sociales (quelle était la profession de vos parents, leur niveau de formation et de vie ; et celles de vos grands-parents) ?

II. Carrière

- À quelle date êtes-vous entré.e aux PTT ?
- À quel âge êtes-vous devenu.e assistant.e de service social ?
- Est-ce que cela a changé quelque chose dans votre vie ?
- Quel a été votre parcours avant de devenir assistant.e ?

III. Conditions matérielles de vie et de travail

- Votre conjoint.e : étiez-vous marié.e ? Travaillait-il/elle ?
- Avez-vous eu des enfants ? Si « oui », quel(s) emploi(s) ont-ils choisi(s) ?
- Votre rémunération à la Poste : l'estimiez-vous suffisante ? Comment se situait-elle par rapport aux traitements des autres assistant.e.s (de la SNCF ou de la RATP, par exemple) ?
- Pourriez-vous nous décrire vos horaires de travail, l'organisation de votre métier, une journée type de votre travail ou plusieurs journées ?
- Pourriez-vous décrire vos relations avec votre hiérarchie ? Selon vous, aviez-vous une autonomie suffisante ?
- Selon votre expérience, comment percevez-vous la fonction d'assistant.e à la Poste ?
- En 1959, le service social des PTT est classé service social spécialisé d'entreprise, cela signifie quoi pour vous ?
- Pourriez-vous évoquer votre sentiment sur l'organisation et le fonctionnement du service social des PTT durant le dernier tiers du XX^e siècle ? Que représente pour vous le rattachement des assistant.e.s aux Ressources humaines ?
- Comment était estimé le rôle des assistant.e.s dans votre entourage professionnel ? Leur place à côté et/ou aux côtés des médecins et des psychologues ?
- Les relations avec les collègues à l'intérieur des PTT : avec lesquels étaient-elles les plus fréquentes ? Quelles occasions de discuter des cas et avec qui ?
- Avez-vous été membre d'un syndicat et lequel ? Ou d'une amicale ? Ou d'une association des PTT ?

IV. Relations avec les bénéficiaires

- Comment étiez-vous au courant des besoins des postier.e.s ?
- Quels étaient les instruments disponibles qui vous permettaient de recueillir les informations relatives aux assistés ? Quelle a été leur évolution ? Quelle était la place des enquêtes sociales ? Comment étaient-elles constituées ?
- Les relations avec les « assistés » ?
- Quels étaient les principaux problèmes rencontrés par les postier.e.s ?

Bilan

- Si c'était à refaire, seriez-vous à nouveau assistant.e sociale à la Poste ?
- Que pensez-vous de l'évolution de la Poste et de son service social durant les années où vous étiez en activité ?
- Y a-t-il un élément important pour vous qui n'est pas abordé et que vous souhaiteriez indiquer ?



Activités du GREHSS

Nouvelles biographies publiées dans le dictionnaire

Après une assez longue période d'interruption, de nouvelles biographies ont été mises dans le dictionnaire biographique du service social sur le site du CEDIAS www.cedias.org Ainsi plus de cinquante biographies sont actuellement dans le dictionnaire et douze vont y être sous peu.

de JOANNIS Jeanne (1877-1963)

Née le 17 août 1877 à Bilbao (Espagne), Jeanne de Joannis a suivi une formation d'infirmière à l'École de la rue Aymiot, infirmière puis directrice d'hôpital militaire durant la première guerre mondiale, elle fut durant près d'un demi-siècle la directrice de l'école de la rue Aymiot « *école professionnelle d'assistance aux malades* », qui devint l'école de Montrouge. Elle y décède le 28 mai 1963.

ALBRECHT Bertie née Wild (1893-1943)

Née à Marseille le 15 février 1893, Bertie Albrecht exerce comme infirmière durant la première guerre mondiale. A l'issue de la guerre elle commence une intense activité militante féministe, puis s'engage dans une formation de surintendantes en 1936. Elle exerce quelque temps l'activité de surintendante dans diverses entreprises. Dès l'occupation par les nazis, elle s'engage, aux côtés d'Henri Frenay dans la création du Mouvement de Libération Nationale devenu en 1941 mouvement de résistance Combat. Arrêtée en février 1942 elle meurt en martyr le 31 mai 1943.

MILLIARD Berthe (1877 – 1924)

Née le 15 mai 1877, Berthe Milliard suit la formation pour être enseignante. Fortement engagée pour la scolarisation secondaire et supérieure des filles, engagée auprès de Léon Bourgeois, Berthe Milliard contribue à la création de la profession d'infirmières visiteuses, elle dirigera, dans les années suivantes de la guerre, l'école des infirmières visiteuses du Comité national de lutte contre la tuberculose.

Dans *Les Temps du Social*, le rapport Bianco Lamy

Publié en 1980, le rapport Bianco-Lamy « *L'Aide à l'enfance demain, Contribution à une politique de réduction des inégalités* » a fortement marqué les différents acteurs de la protection de l'enfance. Contrairement à la plupart des rapports du ministère de la Santé rédigés à partir de l'audition de quelques spécialistes, les auteurs de ce rapport sont allés sur le terrain, ont observés les pratiques. Dans le numéro 13 de *Les Temps du Social*, publié en décembre 2020, Yves Faucoup présente ce

rapport et on peut lire l'interview qu'il a réalisée auprès de Jean Louis Bianco et Pascal Lamy. Des extraits de ce rapport sont également publiés dans ce numéro de la revue du GREHSS. Comme toutes les publications du GREHSS vous trouverez ce dernier numéro de *Les Temps du Social* sur le site www.grehss.fr. Il peut également vous être envoyé si vous le demandez.



Vie de l'association

Assemblée générale

Prévue dans les statuts tous les deux ans, l'assemblée générale de l'association se tiendra, par visioconférence le mardi 26 janvier à 14h30. Elle a été retardée de quelques mois, la précédente s'est tenue en octobre 2018. Début janvier les adhérent(e)s du GREHSS recevront le rapport d'activité et le rapport financier sur les deux ans passés (2019 et 2020), et surtout, nous faisons appel à elles/eux pour qu'ils participent activement, sous diverses formes, à la vie de l'association.

Sur les finances de l'association

Dans la perspective de la journée d'études de Marseille en 2020, le GREHSS avait demandé deux subventions : l'une de 2000 € à la Ville de Marseille, l'autre de 4000 € au Conseil Départemental des Bouches du Rhône. Du fait de l'annulation de la journée d'étude les demandes de subventions sont tombées.

En décembre le GREHSS a entrepris des démarches auprès de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) pour connaître la procédure à suivre pour faire une demande de subvention. Après plusieurs relances nous avons eu une réponse en début janvier et, aussitôt, nous avons déposé une demande de subvention de 10 000€ à la Direction Générale de la Cohésion Sociale du ministère de la Santé et des Solidarités. La demande a été envoyée le 6 février et, depuis, c'est le silence de la DGCS, même pas un avis de réception de la demande. En octobre une relance sur le sort de notre demande de subvention a été faite à la DGCS, sans réponse jusqu'à présent. Nous allons renouveler cette demande pour 2021 mais sans grand espoir. Nous ne pourrons l'année prochaine, comme les années précédentes, que compter sur les cotisations des adhérents. Aussi nous faisons appel à tous les lectrices/ lecteurs d'Info GREHSS pour qu'elles/ils apportent leur soutien au GREHSS en adhérent (formulaire d'adhésion en fin du bulletin)



Du coté de l'histoire du travail social

Adolescents face à la justice

Comme en témoigne leur livre, les auteurs, Véronique BLANCHARD (docteure en histoire, responsable du centre d'exposition « Enfants en justice » de l'école nationale de protection judiciaire de la jeunesse) et Mathias GARDET (historien, professeur en sciences de l'éducation à Paris8 – CIRCEFT) possèdent une grande connaissance de la justice des mineurs.

A travers cet ouvrage à la présentation soignée, ils nous livrent un moment de l'histoire de l'éducation dans le contexte de l'après guerre, à une époque où l'autorité paternelle qui prévalait encore pouvait conduire au placement de l'enfant « par correction paternelle » en établissement éducatif. Bien que l'ordonnance de 1945 ait établi la justice des mineurs, celle-ci peinait à intégrer le versant éducatif et la notion de réadaptabilité. Le juge prononçait une mesure d'enfermement jusqu'aux 21 ans de l'enfant, voire au-delà. Le risque d'un placement n'épargnait aucun milieu lorsque la loi du père le requérait.

Les auteurs ont opté pour une construction originale de l'ouvrage qui immerge totalement le lecteur dans l'histoire incarnée de la jeunesse d'après guerre. Douze parcours de filles et de garçons sont présentés. Chacun est résumé en une page, suivent des documents d'archives prélevés dans les dossiers individuels d'observation conservés dans les centres de Savigny sur Orge et Chevilly la Rue. Dessins, courriers, extraits d'évaluations médicales ou sociales renseignent sur le contexte éducatif de l'époque : il s'agissait avant tout de redresser une jeunesse considérée comme égarée. La souffrance de l'enfermement est constamment exprimée par ces jeunes. Mais leur parole reste inaudible pour ceux sensés les rééduquer. Les illustrations sélectionnées, photographies d'époque, nous plongent avec authenticité dans cette période.

A la lecture de l'ouvrage, d'aucuns regretteront que les auteurs, tous deux historiens ne nous livrent pas leur analyse de spécialistes sur l'éducation des enfants. C'est un choix de leur part qui contraint le lecteur à s'interroger sur ses propres conceptions de ce que doit être « éduquer ».

Ouvrage à offrir ou à s'offrir, qui trouvera place dans toutes les bibliothèques spécialisées comme grand public. Il se feuillette comme un beau livre d'images. Il ne laisse pas indifférent.

Dany Bocquet, conseillère technique de service social

BLANCHARD Véronique, GARDET Mathias 2020 *La parole est aux accusés* Paris Edition Textuel

Des adolescents difficiles

De l'avènement du handicap psychique aux réformes de la justice des mineurs, une série de mutations institutionnelles dans le champ des déviances juvéniles se précipitent au cours des années 2000. Ces changements multiples et rapides convergent tous vers une souffrance des institutions et le sentiment d'un déclin. Mais elles portent également vers des transformations et des formes de créativité: apparition des Maisons des adolescents, des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques ou encore de nouvelles prises en charge éducatives à domicile.

C'est sur cette toile de fond qu'apparaît le problème sans cesse renouvelé des « adolescents difficiles », population tout à la fois marginale et interstitielle de jeunes qui, ne rentrant ni dans les cases de l'éducatif ni dans celles du psychiatrique, « se font rejeter de partout ». De programmes politiques en actions institutionnelles spécifiques, ils sont devenus l'objet d'un souci public et d'un savoir clinique.

Dans quelles conditions historiques et sociales l'expertise clinique en est-elle venue à donner forme à ce problème? Comment les acteurs de terrains qui ont en la charge l'éprouvent-ils? Quelles pratiques développent-ils pour y répondre?

À partir d'une recherche documentaire dans près de 50 années d'archives institutionnelles et académiques ainsi que d'une enquête ethnographique de longue durée dans un réseau interprofessionnel, cet ouvrage apporte une contribution à l'anthropologie de la santé mentale en France. Il rend compte de l'expérience concrète de ce souci des adolescents et la resitue dans la perspective du trouble professionnel, aux confins de la dangerosité et de la vulnérabilité, des pratiques de soin et de contrainte.

L'ouvrage vise en premier lieu un public large de professionnels en quête d'outils de réflexivité sur leur pratique. Il s'adresse également aux étudiants de ces filières, dont la formation inclue de tels outils dans les modules de sciences humaines et sociales. En second lieu, l'ouvrage se destine à un public académique travaillant spécifiquement sur son champ d'encrage disciplinaire. (Présentation par l'éditeur)

GANSEL Yannis 2020 *Vulnérables ou dangereux ? Une anthropologie du souci des adolescents difficiles* Paris Editions E.N.S. 220 p.

Histoire du travail social en France

La première édition du livre « *Histoire du travail social en France De la fin du XIX^e siècle à nos jours* » a été éditée en 2014. Six ans après une nouvelle édition est publiée: des modifications et ajouts ont été apportés ainsi qu'un nouveau chapitre traitant des vingt premières années du XXI^e siècle. Pour présenter ce livre le mieux est de publier quelques extraits de son introduction.

« L'objectif de ce livre est de décrire la naissance du travail social en France et son histoire de la fin du XIX^e siècle au début du XXI^e siècle. Partant de ceux que l'on désigne aujourd'hui comme « travailleurs sociaux », il s'agit ici d'établir la généalogie de ces professions, de dire quelles ont été les modalités et conditions de leur surgissement. Issues parfois de champs d'action relativement éloignés, comme les assistantes sociales et les éducateurs, ces professions ont fini par être considérées comme faisant partie du travail social, d'autres tirant une partie de leur origine dans le travail social, comme les conseillères en économie sociale familiale (CESF) ou les éducatrices de jeunes enfants (EJE), s'en sont plus ou moins éloignés avant de revenir dans le travail social. Dans cette histoire du travail social, les animateurs ont été peu abordés : leur généalogie est sous le signe de l'éducation populaire et leur place dans le travail social a été relativement courte et s'est limitée à l'histoire récente des centres sociaux.

On ne peut écrire cette histoire du travail social en France sans l'inscrire dans le contexte général dans lequel elle s'est déployée. L'histoire politique, économique, sociale, idéologique et culturelle est une clef indispensable pour comprendre l'évolution du travail social, ses ruptures et continuités.

Ce livre ne prétend pas couvrir toute l'histoire du travail social, toutes ses facettes, toutes les formes d'intervention qui ont été développées, toutes les institutions. Volontairement synthétique, il vise à dessiner les grandes lignes de l'histoire du travail social en France.

Ce livre n'aurait pu être écrit si, à partir des années 1980, les travaux de recherche sur l'histoire du travail social ne s'étaient pas multipliés. De nombreux articles et livres ont été publiés. C'est dans ces travaux portant sur des institutions, associations, personnalités, professions, sur certaines périodes, et dans les recherches que j'ai effectuées en tant que formateur et militant du Réseau histoire du travail social et de l'Association provençale pour la recherche en histoire du travail social (APREHTS), que j'ai trouvé la matière pour les cours sur l'histoire du travail social que je donne parfois encore. Ce livre est une synthèse de toutes ces recherches et publications.

Ce manuel s'adresse à tous les professionnels du travail social, en particulier à ceux qui sont en formation initiale ou supérieure. Depuis l'arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau licence; il répond à ce nouveau programme de formation des assistants de service social, éducateurs spécialisés, éducateurs techniques spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, conseillers en économie sociale familiale. Il s'adresse aussi aux historiens qui, jusqu'à aujourd'hui, se sont assez peu penchés sur l'histoire du travail social, sur la source de données qu'il constitue pour aborder l'histoire des milieux ouvriers et populaires, et des femmes en particulier. Enfin, il s'adresse à tous ceux et celles qui, de par leur fonction, sont concernés par le travail social.

L'histoire du travail social peut aussi être considérée comme un vaste champ d'action où des modalités diverses d'intervention ont été mises en œuvre.

À l'heure où l'on parle beaucoup d'évaluation et d'innovation, un regard sur le passé apporte des éléments utiles pour décider aujourd'hui. (...)

À l'origine de ce livre est la conviction que la connaissance du passé permet de mieux comprendre le présent et de construire l'avenir. Loin de l'affirmation, que l'on peut entendre parfois dans les rangs des travailleurs sociaux, que « c'était mieux avant », ce livre veut montrer que le travail social, tel qu'il est aujourd'hui, est le fruit de mobilisations, de combats, de tensions, de conflits dans des contextes qui, en certaines périodes, ont été marqués par l'extrême pauvreté de certains, par la précarité de nombreuses catégories de population et par l'exclusion de ceux que l'on considérait comme indésirables. Face aux situations de précarité des temps présents, face aux discours et politiques de rejet des « indésirables » d'aujourd'hui, il importe de regarder comment les travailleurs sociaux d'hier ont agi pour en tirer des pistes de pratiques s'appuyant sur les acquis et évitant les erreurs du passé. Puisse ce livre d'histoire apporter des points d'appui pour les travailleurs sociaux d'aujourd'hui et de demain. »

Le livre est divisé en six chapitres, chaque chapitre en deux parties l'un traitant du contexte politique, économiques, social l'autre du travail social. Les six chapitres :

Chapitre 1 : « La naissance du travail social (fin XIXe siècle-1913) »

Chapitre 2 : « Le développement des interventions sanitaires et sociales (1914-1939) »

Chapitre 3 : « Les cadres institués des politiques sociales (1940-1949) »

Chapitre 4 : « L'expansion et la diversification du travail social durant les Trente Glorieuses (1950-1980) »

Chapitre 5 : « Le travail social face à la montée de la précarité et de la pauvreté (1981-2004) »

Chapitre 6 : « Sur les premières années du XXI^e siècle (2004 à nos jours) »

PASCAL Henri 2020 *Histoire du travail social en France De la fin du XIX^e siècle à nos jours* Rennes Presses de l'EHESP Coll. Politiques et interventions sociales 2^e édition 347 p.

De l'éducation populaire

L'animation socioculturelle et l'éducation populaire correspondent, en France, à un espace de socialisation et de politisation aux marges de l'école, de la famille et du champ politique. Il repose sur une diversité d'actions publiques, animateurs/animateuses sont les principaux professionnels qui travaillent dans cet espace généralement traversé par des questions d'engagement social et éducatif. Une partie des animateurs/animateuses travaillent à l'école, en proximité des enseignantes. La réforme des rythmes scolaires permet d'interroger la division du travail éducatif à l'école primaire. Elle témoigne d'une recomposition des formes d'encadrement et de socialisation des enfants en mobilisant différentes catégories d'intervenants qui mettent en place de nouvelles formes d'organisation des activités éducatives. (Présentation par l'éditeur)

LEBON Francis 2020 *Entre travail éducatif et citoyenneté l'animation et l'éducation populaire* Nîmes Champ Social 196 p.

Grossesses illégitimes aux XVII^e et XVIII^e siècles

Les Presses Universitaires de Provence viennent de publier un ouvrage liant le genre et les transgressions. Il met en lumière la façon dont le genre, pierre angulaire de l'ordre social et symbolique, fait constamment norme, dans les pratiques et dans les représentations. Plusieurs auteurs participent à ce livre, dont Jean Marie Zingraff. Sous le titre de chapitre « Comportements sexuels transgressifs et grossesses illégitimes en Lorraine et en Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles ». Partant d'un dépouillement des déclarations de grossesse auxquelles les femmes « tombées » enceinte suite à une relation hors mariage étaient contraintes depuis un édit royal de 1556, Jean Marie Zingraff montre comment l'Ancien Régime réservait aux femmes l'essentiel de la faute et en protégeait les hommes. Ainsi les hommes mariés infidèles et les maîtres de maison ayant engrossé leurs domestiques voyaient leur nom pudiquement effacé des déclarations. Quant aux « séducteurs » ils arrivaient au même soit en menaçant la femme séduite soit en encourageant un avortement (au risque de la peine de mort pour la femme), soit en prenant la fuite.

CADENE Nicole, LAMBERT Karine, LAPIED Martine (direction) 2020 *Genre, récits et usages de la transgression* Aix en Provence Presses Universitaires de Provence Coll. Penser le genre 364p.

Abandons d'enfants dans les Basses Alpes au XIX^e siècle

Dans son chapitre du livre précédemment cité, Jean Marie Zingraff traite des grossesses illégitimes à Marseille. Auparavant Isabelle Grenut (adhérente du GREHSS tout comme Jean Marie Zingraff) a traité des abandons d'enfant dans les Basses Alpes au XIX^e siècle. Ces deux textes seraient à recenser dans une bibliographie (qui est à faire) sur les ouvrages traitant de l'histoire du service social en Provence. Il y a certainement de très nombreux écrits sur ce thème qu'il serait important de faire connaître.

L'éditeur du livre d'Isabelle Grenut présente ainsi son contenu : « Ces êtres intéressants et infortunés ». Cette formule apparaît très fréquemment sous la plume des administrateurs des Basses-Alpes. Traduisant un certain désarroi, elle illustre bien la difficulté que rencontre l'administration à venir à bout de l'augmentation des abandons d'enfants. Durant le premier tiers du XIX^e siècle ce sont près de 30 000 enfants qui sont admis chaque année dans les services

d'assistance en France et ils sont 6 947 recueillis dans les hospices des Basses-Alpes entre 1809 et 1834. Le décret napoléonien de 1811 « concernant les enfants trouvés ou abandonnés et les orphelins pauvres » tente d'organiser l'accueil des nourrissons au niveau des départements, et instaure un tour d'abandon dans chaque arrondissement. Ce système garantit l'anonymat des parents « abandonneurs », mais est l'objet de vives controverses jusqu'à l'arrêt de son usage à la fin des années 1860. En 1831 est créée l'Inspection départementale des Enfants trouvés des Basses-Alpes qui a pour fonction de contrôler les placements en nourrice et la bonne utilisation du budget alloué. C'est l'analyse des rapports d'inspecteurs conjuguée à la lecture fine d'autres archives, tels les registre d'entrée des différents hospices du département, Manosque surtout, mais aussi Digne, Sisteron... qui permet à Isabelle Grenut de faire renaître ces destins de vie souvent éphémères, et au travers d'une attention toute particulière pour les billets et les marques (tissus, rubans...) laissés par les parents, de montrer que l'abandon ne rime pas de toute évidence avec rupture du lien ou indifférence. Isabelle Grenut consacre ses recherches universitaires à l'histoire des enfants trouvés ou assistés des Basses-Alpes au cours du XIXe siècle » Rappelons le titre de sa thèse soutenue en 2017 à l'Université d'Aix-Marseille : « *Enfant de la Faute, Enfant du Malheur : grandir sous la tutelle de l'Assistance publique dans les Basses-Alpes durant la IIIe République (1874-1940)* » ; cette thèse a reçu le 1er prix de thèse 2018 du Comité d'histoire de la sécurité sociale.

GRENUT Isabelle 2012 *Ces êtres intéressants et infortunés Les enfants trouvés des Basses Alpes du XIX siècle.* Forcalquier C'est-à-dire éditions Coll. un territoire et des hommes 224 p.

Dans la lettre du CNAHES

Dans son numéro 62-63 de novembre 2020, la Lettre du CNAHES présente 3 thèses qui ont été récemment soutenues :

-François Boursier « Vers une politique de l'enfance, naissance d'une association : l'ARSEA de Lyon 1935-1950 » (9 décembre 2019 Université Lumière Lyon 2)

-Philippe Fabry « Persistance et reconfiguration de la parenté nourricière dans l'accueil familial » (18 mars 2019 Université Paris Nanterre)

-Lola Zappi « Le service social en action, assistantes sociales et familles assistées dans le cadre de la protection de la jeunesse à Paris dans l'entre deux guerres » (novembre 2019 Institut de Sciences Politiques Paris)

On y trouve également un long article de Patrick Lechaux sur l'école d'éducateur de Rennes dans les années 60 autour de la thématique d'une école supérieure de métier ainsi qu'un article sur le livre d'Isabelle Grenut sur les enfants trouvés dans les Basses Alpes au XIXe siècle, livre dont nous rendons compte dans cette rubrique.

Dans le supplément à ce numéro sont publiés des éléments sur les archives du Patronages de Henri Rollet dans la période de la première guerre mondiale.

CNAHES 63 rue Croulebarbe 75013 Paris info@cnahe.org



Liste des dossiers publiés dans Info GREHSS et accessibles sur le site www.grehss.fr :

Info GREHSS n° 12 15 /10/2018 « Lettre d'une directrice d'école aux parents d'élèves mai 1968 »

Info GREHSS n° 13 20/12/2018 « Organisation de la conférence internationale de service social 1928 »

Info GREHSS n° 14 15/03/2019 « Marie Thérèse Vieillot sur la réforme du DEAS de 1938 »

Info GREHSS n° 15 06/05/2019 « Ecole de formation sociale 1910-1911 »

Info GREHSS n° 16 05/07/2019 « Sur le syndicat CGT des assistantes sociales 1946 »

Info GREHSS n° 17 25/09/2019 « Ecole d'Action sociale 1931 »

Info GREHSS n° 18 10/01/2020 « Besoins et tendances du service social rural »

Info GREHSS n° 19 30/03/2020 « Histoire de la formation des assistantes sociales à Nantes »

Info GREHSS n° 20 15/06/2020 « Mobilisations des assistantes sociales de 1989 à 1992 »

Info GREHSS n° 21 22/10/2020 « Assistante sociale de PMI à Saint Nazaire »

Info GREHSS est le bulletin du Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS). Il paraît cinq fois par an.

Responsable de publication : Henri PASCAL président du GREHSS

Adresse postale :

GREHSS Cité des Association

Boite postale n° 192

93 La Canebière

13001 Marseille

Adresse mail : greh.servicesocial@orange.fr site : www.grehss.fr

Bulletin d'adhésion 2021

Le GREHSS a pour seule ressource financière les cotisations de ses adhérents. Si vous pensez que ce que fait le GREHSS est utile à l'histoire du service social, soutenez son action en adhérant ou en ré-adhérant et éventuellement en faisant un don. Sur le site www.grehss.fr vous trouverez des informations nombreuses sur l'activité du GREHSS.

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

Mail:.....

Téléphone:.....

Activité professionnelle:.....

Adhère au GREHSS :20 €

Dons.....

Total

Règlement :

- soit par chèque à l'ordre de GREHSS à envoyer à : GREHSS Cité des Associations
Boîte aux lettres 192 93 La Canebière 13001 Marseille
- soit par virement à Groupe d'étude sur l'histoire du service social
IBAN FR76 1460 7000 6506 5195 0966 705 (et envoyer le bulletin d'adhésion soit à l'adresse postale du GREHSS soit à son adresse mail greh.servicesocial@orange.fr)